



# RAPPORT D'ACTIVITÉ DU PARC NATUREL MARIN DU BASSIN D'ARCACHON



P. 4

Temps forts du Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon

P. 6

Vie du Parc naturel marin

P. 9

Mise en œuvre du plan de gestion

P. 21

Annexes

# Préambule



Le Bassin d'Arcachon est une lagune ouverte sur l'océan Atlantique. À chaque marée, les estrans couvrent et découvrent les bancs de sable, les vasières et les herbiers de zostères qui participent au cycle de vie de nombreuses espèces. La grande diversité des milieux a permis le développement d'une biodiversité exceptionnelle.

Situé sur une des voies migratoires les plus fréquentées au monde par les oiseaux, ce site est d'importance internationale pour différentes espèces en hiver comme en été.

Les eaux océanes reçoivent dans la lagune les masses d'eaux issues des bassins versants et des nappes profondes. La qualité de l'eau est une clé de voûte de la préservation des écosystèmes.

Le Bassin d'Arcachon est aussi très largement reconnu pour sa production conchylicole, sa pêche et les activités balnéaires et nautiques. Ces activités, qui dépendent directement du bon état écologique des écosystèmes, soutiennent l'économie et la culture maritime locales. Les liens multiples entre l'homme et la nature ont ainsi façonné des paysages et des écosystèmes d'interfaces dont la préservation contribue aujourd'hui à la richesse des milieux et au cadre de vie des habitants.

---

Créé par décret ministériel en juin 2014, le Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon a pour missions la protection du milieu marin, l'amélioration des connaissances et le développement durable des activités maritimes. Il porte également un effort important sur la préservation des patrimoines culturels, la conciliation des usages et la sensibilisation de tous les publics aux enjeux de la biodiversité et de la protection du milieu marin.

Le Parc naturel marin est piloté par un conseil de gestion composé d'acteurs locaux, qui s'appuie sur une équipe d'agents et des moyens techniques et financiers alloués par l'Office français de la biodiversité. Le conseil de gestion a élaboré dans une concertation élargie le plan de gestion du Parc naturel marin, document stratégique approuvé en 2017 qui fixe les objectifs à atteindre à quinze ans. Il pilote également sa mise en œuvre avec des actions de préservation, de connaissance et de développement durable, en coordination avec les acteurs locaux. Il décide des initiatives à engager et de l'accompagnement technique et financier de projets qui contribuent à l'atteinte des objectifs du plan de gestion et émet des avis sur les projets susceptibles d'impacter le milieu marin. Il valide chaque année le programme d'action du Parc naturel marin.

La qualité de l'eau, la préservation des richesses naturelles, la conciliation des usages et le développement durable des activités liées à la mer sont des enjeux essentiels du plan de gestion.

# Temps forts du Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon



## Suivi du Gravelot à collier interrompu (avril à juillet)

Le Parc naturel marin mène des prospections sur les plages océanes pour repérer les nids de cet oiseau protégé et vulnérable. En 2022, 22 nids sont observés, pour 65 œufs et 19 poussins éclos.

Lire aussi en p. 12

© Florian Lalivière / OFB



## Chantiers participatifs de collecte de graines de Zostère naine (24 au 31 août)

Fin août, le Parc naturel marin organise à nouveau un chantier participatif de collecte de graines de Zostère naine. L'objectif de cette opération est d'amorcer la recolonisation de cette plante marine dans des zones où elle a disparu. L'appel à volontaires rencontre un très grand succès. Au total, 118 personnes se penchent sur la « prairie » marine de l'île aux Oiseaux. Les graines seront semées sur des zones pré-identifiées à la fin de l'hiver.

Lire aussi en p. 11

© Stéphanie Bouillaguet / OFB

## Expédition Terre M'Eyre (21 au 24 septembre)

Une expédition en canoë est organisée pour ramasser et géolocaliser les déchets sur la Leyre, depuis Commensacq (Landes) jusqu'au Teich. Une vingtaine de bénévoles participent à cette action écocitoyenne menée avec le Parc naturel régional des Landes de Gascogne et l'association La Pagaie sauvage. Au total, plus de 320 kilos de déchets sont ramassés.

Lire aussi en p. 10



© Stéphanie Bouillaguet / OFB



## Accompagnement des gestionnaires pour l'installation de mouillages à moindre impact

Le Parc naturel marin poursuit sa mobilisation des financements du Plan de relance pour accompagner la transition vers l'utilisation de mouillages innovants, à moindre impact environnemental, sur le Bassin.

Lire aussi en p. 14

## Sensibilisation des scolaires au milieu marin

20 classes de collèges et lycées (540 élèves), participant au projet « Vivre et comprendre le Bassin, de la lagune à l'océan », rencontrent tout au long de l'année des professionnels dont l'activité est liée à la mer. 200 élèves de primaire sont également sensibilisés à la préservation du milieu marin dans le cadre des Aires marines éducatives.

Lire aussi en p. 18



## Echanges avec le grand public lors d'événements

Le Parc naturel marin participe aux nombreux événements liés à la mer sur le Bassin. Ces rencontres avec le public constituent des temps importants de partages et d'échanges sur la préservation des richesses naturelles du Bassin. En 2022, le Parc naturel marin a en particulier sensibilisé le public aux enjeux liés aux herbiers de zostères par le biais d'un film immersif.

Lire aussi en p. 19

**PLONGEZ AU COEUR DES HERBIERS**  
UN FILM IMMERSIF À 360°  
Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon

6 minutes
Gratuit
À partir de 6 ans



P.7

Le conseil de gestion, une gouvernance locale

P. 8

Moyens humains & financiers

# Le conseil de gestion, une gouvernance locale

## Cédric Pain élu président du conseil de gestion

Fortement investi dès 2008 pour défendre le projet d'une aire marine protégée sur le Bassin d'Arcachon, le maire du Teich François Deluga a participé activement à la création du Parc naturel marin, dont il est devenu le 1<sup>er</sup> président du conseil de gestion en janvier 2015.

Réélu en janvier 2021, François Deluga avait alors prévenu qu'il ne mènerait pas son mandat jusqu'à son terme.

Lundi 23 mai 2022, il a annoncé mettre fin à ses fonctions de président du conseil de gestion.

L'instance de gouvernance du Parc naturel marin s'est donc réunie le 9 juin à Andernos-les-Bains pour procéder à l'élection de son successeur, parmi ses membres : Cédric Pain, siégeant au conseil de gestion au titre du Parc naturel régional des Landes de Gascogne, a été élu le 9 juin 2022.



**Cédric Pain**

Président du conseil de gestion du Parc naturel marin

« Mon souhait est d'assurer une continuité, d'être dans la poursuite et la logique du travail engagé par François Deluga et le conseil (...). Je partage la méthode, à savoir la concertation, car ensemble les projets avancent mieux et ont plus de chance d'aboutir. Mon souhait est de travailler avec tous les acteurs, être à l'écoute, favoriser la concertation et la compréhension des enjeux de chaque acteur du territoire.

« Un principe fort est la légitimité du territoire et de ses acteurs. Chaque professionnel, chaque association, chaque représentant a sa propre légitimité et doit être écouté, entendu pour pouvoir travailler ensemble. La considération de cette légitimité est indispensable. Je m'attacherai donc à poursuivre la mise en œuvre du Plan de gestion en faveur des richesses patrimoniales, naturelles et culturelles qui forment l'empreinte de notre attachement au territoire. »



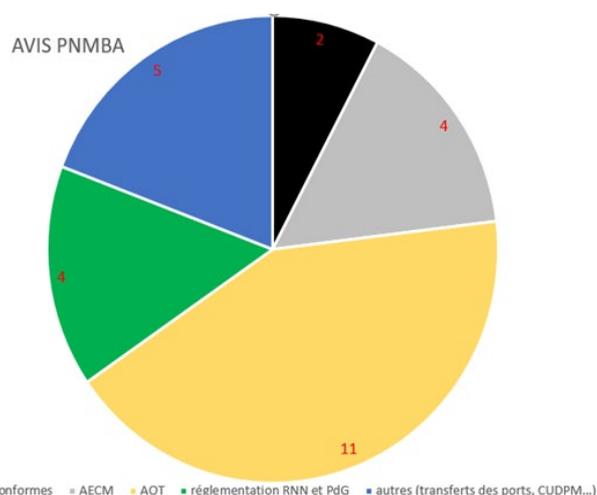
Cédric Pain (à d.) est élu président du conseil de gestion du Parc naturel marin le 9 juin 2022. Il succède à François Deluga (à g.), premier président de l'instance © Stéphanie Bouillaguet / OFB

## Les avis

Outre les avis émis par les équipes techniques, les instances du Parc naturel marin ont émis 26 avis (lire aussi en page 24) :

- 2 avis conformes (réensablement des plages d'Arcachon et travaux du port du Bétey) ;
- 11 avis simples sur des projets d'autorisations d'occupation temporaire du DPM (domaine public maritime) ;
- 4 avis simples pour 309 demandes d'autorisations d'exploitation de cultures marines ;
- 4 avis simples concernant la réglementation (évolution de zonages) et le plan de gestion de la Réserve naturelle nationale du Banc d'Arguin ;
- 5 avis simples concernant les transferts de ports, des concessions d'utilisation du DPM et une déclaration d'utilité publique.

Les avis ont été favorables (selon les cas avec prescriptions, réserves et/ou recommandations) à une exception : l'instance n'a pas souhaité se prononcer sur la déclaration d'utilité publique concernant le projet RTE France Espagne. L'immense majorité des délibérations ont été prises à l'unanimité.



## Les réunions du conseil de gestion

En 2022, le conseil de gestion s'est réuni à quatre reprises. Trois bureaux ont également été organisés.

Le taux moyen de présence de près de 80 % des membres montre l'intérêt des acteurs du territoire pour cet outil de gouvernance.

|                    | Janv. | Fév.         | Mars          | Avril | Mai          | Juin                          | Juillet | Août | Sept.         | Oct. | Nov. | Déc.                        |
|--------------------|-------|--------------|---------------|-------|--------------|-------------------------------|---------|------|---------------|------|------|-----------------------------|
| Conseil de gestion |       |              | 11/03<br>75 % |       |              | 9/06<br>79 %<br>27/06<br>75 % |         |      |               |      |      | 1 <sup>er</sup> /12<br>79 % |
| Bureau             |       | 4/02<br>86 % |               |       | 5/05<br>86 % |                               |         |      | 22/09<br>71 % |      |      |                             |

Dates des réunions du conseil de gestion et du bureau et taux de présence des membres (%).

# Moyens humains et financiers

## 17 agents au service du milieu marin

En 2022, **17 agents** (jusqu'à 13 postes de permanent, 2 CDD financés sur projets et 2 CDD courts), 7 engagés de service civique, une apprentie et 2 stagiaires de Master 2 (stages longs) ont contribué aux missions du Parc naturel marin.

Toutefois, l'intégralité des postes permanents n'a pas été pourvue au cours de cette année suite à plusieurs mouvements, dont le départ de Melina Roth, première directrice du Parc naturel marin.

Un appui à la réalisation des actions est également engagé par le biais de financement de postes dédiés dans le

cadre de partenariats avec le Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de Nouvelle-Aquitaine (CRPMEM NA) ou le Parc naturel régional des Landes de Gascogne (PNRLG).

De nombreux stagiaires courts (3<sup>e</sup>, lycée, BTS) ont également été accueillis au sein de l'établissement pour un total de 24 semaines.

## Budget alloué par l'OFB

En 2022, le Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon a engagé **1,65 million d'euros** en appui et en contribution à l'atteinte des objectifs du plan de gestion pour des actions de connaissance, de restauration de la biodiversité et d'accompagnement des acteurs locaux, sans compter la mobilisation du Plan de relance de l'État.

Le budget du Parc naturel marin était de 1 649 790 € (hors frais de structures et masse salariale), essentiellement dédié à la réalisation et au soutien de projets sur le territoire. 96 % de l'enveloppe budgétaire a été engagée, pour une consommation effective de plus de 85 % des crédits.

Le Parc naturel marin a également bénéficié de concours financiers de la Région Nouvelle-Aquitaine et de l'Agence de l'eau Adour Garonne pour la mise en œuvre de plusieurs projets.

|                | Budget OFB (engagement) | Taux d'engagement |
|----------------|-------------------------|-------------------|
| Fonctionnement | 532 032 €               | 98 %              |
| Intervention   | 1 076 858 €             | 95 %              |
| Investissement | 40 900 €                | 100 %             |
| <b>TOTAL</b>   | <b>1 649 790 €</b>      | <b>96 %</b>       |



© Delphine Martins / OFB

## Mobilisation du Plan de relance

Le Parc naturel marin a permis de mobiliser une enveloppe conséquente de crédits issus du volet Plan de relance opéré par l'OFB pour accompagner **3 actions** :

- Accompagnement de la transition vers des mouillages écologiques
  - Réhabilitation de friches ostréicoles pour la restauration des herbiers de zostère naine
  - Caractérisation patrimoniale des espaces portuaires.
- Près de **2,8 millions d'euros** ont été ainsi mobilisés par le Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon et l'OFB au profit du territoire (sommes engagées auparavant qui vont être dépensées en 2022-2023).

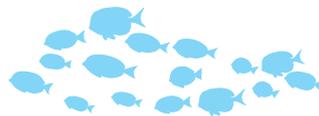




# PLAN DE GESTION

- P. 10      Qualité de l'eau
- P. 11      Habitats marins et fonctionnalités
- P. 12      Suivi des espèces
- P. 14      Accompagnement du développement durable
- P. 15      Réhabilitation des friches ostréicoles
- P.16      Suivi de la fréquentation maritime
- P. 17      Valorisation du patrimoine culturel
- P. 18      Sensibilisation des scolaires
- P. 19      Communication du Parc naturel marin
- P. 20      Observation et surveillance

# Qualité de l'eau



## Améliorer les connaissances et maintenir une très bonne qualité de l'eau du Bassin

### GéoBassin, tous les suivis environnementaux en un coup d'œil

En 2022, les travaux portés par la commission « Qualité de l'eau » ont plus particulièrement porté sur l'amélioration de l'accès à la connaissance du milieu marin sur le Bassin d'Arcachon et son bassin versant. Une plateforme appelée « GéoBassin » a été élaborée en ce sens. Elle a pour objet de cataloguer l'ensemble des suivis existants. Sa mise en ligne est attendue en 2023.

### Poursuite de l'étude sur l'échouage des déchets

En 2022, les suivis saisonniers des macrodéchets et microplastiques (protocole OSPAR) se sont poursuivis sur quatre plages du littoral. Un nouveau site de suivi a été mis en place sur les berges de la Leyre afin d'élargir le suivi des échouages au bassin versant.



Campagne de ramassage des déchets sur la Leyre  
© Floriane Le Bihanic / OFB

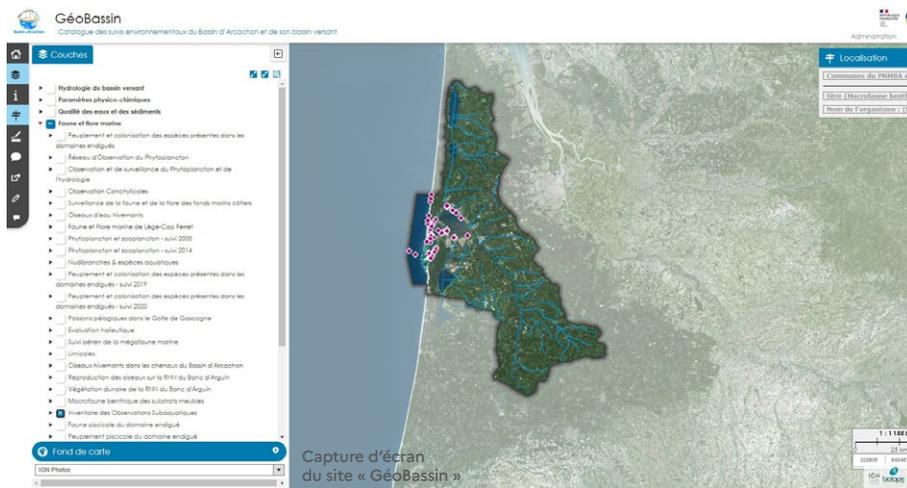
### Géolocalisation et ramassage des déchets

Depuis 2021, les macrodéchets présents dans deux cours d'eau sont géolocalisés en partenariat avec les structures porteuses des SAGE (schéma d'aménagement et de gestion de l'eau). En 2022, le canal

des Étangs et la Leyre ont ainsi été parcourus attentivement en canoë pour géolocaliser les déchets. La mobilisation d'une vingtaine de bénévoles sur l'expédition « Terre M'Éyre » a permis d'opérer un large ramassage des déchets sur la Leyre ainsi que leur identification selon le protocole OSPAR. Certaines zones d'accumulation ont été nettoyées a posteriori par des moyens plus importants.

### Etude du risque écotoxicologique des engins de pêche échoués

Réalisée en partenariat avec l'UMR EPOC, cette étude se poursuit avec la caractérisation du vieillissement des engins de pêche et la toxicité associée. Des expérimentations de vieillissement in situ sont en cours dans le Bassin d'Arcachon afin de comparer l'écotoxicité d'engins de pêche de compositions différentes, dont ceux à base de matériaux dits biodégradables.



Capture d'écran du site « GéoBassin »



Mise en œuvre du protocole OSPAR  
© Céline Douliet / OFB

### Études sur la perception des déchets et sur leur contamination chimique

En 2022, les études menées sur la perception et sur la contamination chimique des macrodéchets échoués ont été finalisées. Les enquêtes ont révélé une gêne très forte du public vis-à-vis de la présence de mégots et des emballages plastiques, ainsi que le besoin d'uniformiser les pratiques de lutte contre les déchets sur le territoire.

Les macrodéchets échoués présentent une contamination chimique complexe et variable. Les mégots de cigarette sont identifiés comme le déchet présentant le risque chimique le plus important. Les polystyrènes expansés présentent également de fortes concentrations en plastifiants, HAP\* et retardateurs de flamme. Les navires abandonnés étant une source potentielle de polystyrènes expansés, un inventaire de ces embarcations présentes sur l'estran a été initié en 2022 afin d'étudier la faisabilité de leur enlèvement.

\*Hydrocarbures aromatiques polycycliques

# Habitats marins et fonctionnalités



## Connaissance, préservation et restauration expérimentale des herbiers de zostères

Le Parc naturel marin du Bassin d’Arcachon poursuit plusieurs actions concourant à la restauration des herbiers de zostères. Ces actions portent sur l’amélioration des connaissances sur les causes de leur régression, sur la sensibilisation et la promotion des bonnes pratiques, ainsi que sur la restauration active.

### Amélioration des connaissances

Le Parc naturel marin s’intéresse à la dynamique de la Zostère naine afin de mieux comprendre sa capacité à recoloniser les milieux desquels elle a disparu et ainsi alimenter la stratégie de restauration. Une étude a permis de comprendre que la dispersion des graines produites par les herbiers était extrêmement variable. De nombreux secteurs qui pourraient être favorables au retour des herbiers ne sont plus alimentés en graines, ce qui empêcherait la recolonisation à court et moyen termes. Le Parc naturel marin souhaite poursuivre ce travail pour éventuellement identifier d’autres freins à la recolonisation naturelle.

### Opérations de restauration

La restauration par semis des graines de zostères semble être une méthode prometteuse pour réamorcer la colonisation des herbiers sur les secteurs favorables qui ne recevraient pas naturellement de graines par la dispersion.

Le Parc naturel marin a mobilisé des dizaines de citoyens pour la collecte puis le semis expérimental de graines. Les résultats sont mitigés, avec un succès sur un site mais un échec sur l’autre, probablement dû au recouvrement par la vase des plantes germées. L’expérience sera renouvelée avec une adaptation du protocole aux contraintes.

### Sensibilisation et promotion des bonnes pratiques

Les pressions menaçant les herbiers sont diverses et nombreuses. Le Parc naturel marin poursuit son travail de sensibilisation et d’amélioration des pratiques auprès des usagers de loisirs et professionnels, dont les activités



entrent en interaction avec la Zostère.

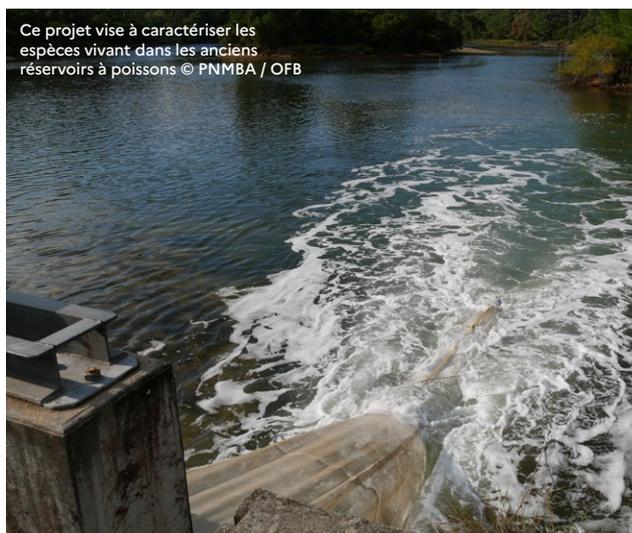
Une bonne qualité de l’eau étant indispensable au maintien et à la recolonisation des herbiers de zostères, une étude a été initiée par le Parc naturel marin en partenariat avec l’Ifremer, le SIBA (Syndicat intercommunal du Bassin d’Arcachon) et l’Université de Bordeaux, pour mieux comprendre les interactions entre les contaminants présents dans l’eau (issus des bassins versants et des antifouling) et la Zostère marine.

La richesse des données collectées a amené l’équipe du Parc naturel marin et ses partenaires à approfondir ce travail en 2023.

## Caractérisation des fonctionnalités des réservoirs à poissons

Le Parc naturel marin du Bassin d’Arcachon a initié en 2019 un projet d’étude pour caractériser les espèces entrant et/ou vivant dans les anciens réservoirs à poissons du Bassin d’Arcachon. Ces domaines sont considérés comme des « lagunes côtières », habitats d’intérêt communautaire prioritaires (Natura 2000) pour lesquels une attention particulière doit être maintenue. Ce projet permet d’alimenter les réflexions des gestionnaires pour maintenir et/ou améliorer les continuités écologiques de leurs réservoirs et le renforcement des continuités écologiques entre terre et mer.

En 2022, ce projet a été reconduit pour trois ans avec la prestation de la Fédération de pêche de Gironde (FDAAPPMA 33) pour la réalisation des suivis. Huit sites sont ainsi étudiés autour du Bassin.



# Suivi des espèces



Panneau installé à l'entrée d'un l'enclos temporaire mis en place autour d'un nid. Ce dispositif permet de limiter le dérangement de l'oiseau  
© Micaël Barrau / OFB



## Avifaune

### Protection et suivi du Gravelot à collier interrompu

Le Plan de gestion du Parc naturel marin vise un « bon état de conservation des populations d'oiseaux », notamment celle du Gravelot à collier interrompu. Le Parc naturel marin et ses partenaires ont ainsi suivi la reproduction de cet oiseau sur les plages océanes en 2022. Une autorisation de prospection des dunes du Trencat a également été accordée par la Base aérienne 120 de Cazaux.

Pour augmenter le succès de reproduction de cet oiseau sensible au dérangement et exposé à la prédation, un effort a été porté sur la mise en place de dispositifs de protection des nids. En 2022, dix nids ont été protégés durant la saison par des enclos temporaires pour atténuer le dérangement par l'homme. Des cages anti-prédation ont également été installées autour de certains nids pour limiter l'impact des prédateurs.

La surveillance des nids a été renforcée par la mise en place de pièges-photos qui a permis d'améliorer les connaissances sur la biologie de l'espèce et déterminer les causes de plusieurs échecs d'incubation. En parallèle à ces dispositifs, une campagne de sensibilisation a été réalisée auprès du grand public, des clubs de surf et des associations effectuant des ramassages de

déchets. Grâce à ces actions, 70% des nids avec protection ont eu une incubation menée à terme contre 0% pour les nids sans protection.

### Suivi des limicoles côtiers en alimentation sur le Bassin d'Arcachon

Si les oiseaux limicoles sont régulièrement dénombrés sur le Bassin dans le cadre de suivis scientifiques, leur régime alimentaire et la manière dont ils utilisent les différents habitats pendant leurs phases d'alimentation n'étaient pas encore étudiés. Le Parc naturel marin, avec ses partenaires UMR EPOC (Université de Bordeaux/CNRS), Air Infrarouge et Telespazio, a ainsi initié le projet de recherche et développement LimBenBA, afin de mieux

comprendre le comportement des oiseaux limicoles en alimentation sur l'estran.

Ce projet a pour objectifs de :

- Mieux connaître la répartition des limicoles sur l'estran grâce au développement de solutions techniques innovantes. Celles-ci s'appuient sur l'acquisition et l'analyse d'images aériennes. Ce suivi aérien est complété par un suivi à terre ;
- Mieux connaître le régime alimentaire des limicoles côtiers hivernants et le potentiel trophique du Bassin d'Arcachon.

La phase 1 du projet (hiver 2021-2022) a permis le développement d'un outil de télédétection des oiseaux à partir d'images aériennes. La phase 2 du projet (hiver 2022-

Le projet LimBenBA s'appuie sur un suivi aérien complété par un suivi à terre  
© François Cornet / OFB



2023) permet de renforcer la fiabilité du modèle de détection et de réaliser des suivis complémentaires à terre en lien avec la répartition des limicoles sur l'estran et leur régime alimentaire (étude sur les communautés benthiques).

### Suivi des oiseaux hauturiers

Lors de l'élaboration du Plan de gestion du Parc naturel marin, un manque de données avait été constaté concernant les populations d'oiseaux hauturiers fréquentant l'ouvert du Bassin.

Depuis 2019, le Parc naturel marin met en œuvre un protocole d'observations régulières de ces oiseaux. Ces sorties permettent également de noter la présence de nombreuses autres espèces marines comme les cétacés, poissons-lune, etc.

### Comptage de la Bernache cravant à ventre sombre

Le Parc naturel marin participe avec la Fédération départementale des chasseurs de la Gironde aux opérations de suivi de la population hivernante de Bernache cravant à ventre sombre sur le Bassin d'Arcachon. Avec plusieurs partenaires (notamment la commune de La Teste-de-Buch, la Sepanso et le PNRLG), les agents du Parc naturel marin ont ainsi participé aux journées de comptage mensuel qui se déroulent chaque année d'octobre à mars. Six sorties embarquées ont été consacrées à ce suivi. En novembre 2022, 17 652 bernaches avaient été dénombrées sur le Bassin d'Arcachon, soit environ 23 % de la population hivernante en France. Les données récoltées, trans-



Comptage de la Bernache cravant à ventre sombre © OFB

misses au Réseau national Bernache, permettent d'alimenter les bases de données de l'organisation internationale « Wetlands International ».



## Faune marine

### Pontes de seiches

Pour la troisième année consécutive, les pontes de seiches ont fait l'objet de suivis à partir de pondoires artificiels déployés sur différents secteurs de la lagune. Ce suivi, mené en partenariat avec le Comité des pêches maritimes de la Gironde (CDPMEM 33) et le Centre pour l'aquaculture, la pêche et l'environnement de Nouvelle-Aquitaine (Capena), illustre les variations spatiales et temporelles entre les secteurs en termes de nombre d'œufs ou de période de ponte. De nombreux paramètres (salinité, température) semblent ainsi intervenir.

Par ailleurs, le Parc naturel marin



Le suivi par acoustique permet d'acquies des données sur les mammifères marins fréquentant l'ouvert du Bassin © OFB

continue d'accompagner financièrement Capena pour le suivi des larves de moules et d'huître dans le Bassin d'Arcachon. L'année 2022 marque aussi la fin d'une étude scientifique sur l'utilisation des données historiques de ces suivis pour comprendre la dynamique spatio-temporelle des larves de ces espèces.

Enfin, le Parc naturel marin et Capena poursuivent leur travail sur le diagnostic des populations d'huître plate dans le Bassin.

### Suivis acoustiques et étude des effets du bruit

Différentes études et observations ont montré l'importance de l'ouvert du Bassin d'Arcachon pour un petit cétacé, le Marsouin commun, mais également pour le Grand dauphin et le Dauphin commun. Par ailleurs, les pêcheurs professionnels et les plaisanciers du Bassin font réguliè-

rement part de leurs observations de mammifères marins, à l'ouvert comme dans les passes.

Afin d'évaluer le niveau de responsabilité du Parc naturel marin pour la conservation de ces espèces, un suivi par acoustique passive a été initié en 2020 pour une durée de deux ans. Il a permis d'acquies de nouvelles données sur l'ensemble de ces espèces de cétacés. Ce suivi bénéficie d'un soutien financier de la DREAL et de la Région Nouvelle-Aquitaine. Les premières analyses confirment la présence notamment de Phocoenidés (Marsouin commun) et de Delphinidés (Grand dauphin et Dauphin commun), principalement dans l'ouvert du Bassin avec des comportements de socialisation et de chasse recensés. Les campagnes acoustiques se poursuivront afin de compléter le jeu de données et renforcer l'analyse.



**15** En 2022, 15 mammifères marins (Dauphin commun, Grand dauphin et Marsouin commun) se sont échoués sur le littoral du Bassin d'Arcachon et de son ouvert. Le Parc naturel marin a participé au recensement de quatre d'entre eux dans le cadre du Réseau national d'échouage (RNE), piloté par le centre de recherche Pelagis.

# Accompagnement du développement durable des activités maritimes



## Accompagnement des gestionnaires à la mise en place de mouillages à moindre impact

Site de navigation important, le Bassin d'Arcachon concentre environ 15 % des mouillages de France hexagonale organisés en zones de mouillages et d'équipements légers (ZMEL). Il a donc un rôle prépondérant à jouer dans la promotion de l'éco-navigation et la réduction des impacts du nautisme sur le milieu marin. Grâce au soutien financier de l'Union européenne (NextGenerationEU), et du plan France Relance auprès de l'Office français de la biodiversité, le Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon accompagne les gestionnaires de ZMEL vers l'acquisition de systèmes

de mouillages à moindre impact écologique, en remplacement des dispositifs traditionnels.

En 2022, cet accompagnement a permis à la commune de La Teste-de-Buch de compléter son acquisition de pontons bi-pentes et d'expérimenter de nouvelles lignes de mouillages en fibres textiles. Le Parc naturel marin accompagne également le Port d'Arcachon et la commune de Lège-Cap Ferret, pour assurer en 2023 une transition de près de 24 % des mouillages vers des dispositifs à moindre impact.



Financé par  
l'Union européenne  
NextGenerationEU

## Étude sur les interactions entre activités de pêche professionnelle et habitats marins

En 2022, cette étude a été marquée par la définition des niveaux de risques associés aux activités en fonction des habitats concernés. De nombreux échanges et réunions ont également permis de discuter des mesures et actions à mettre en place pour répondre aux risques identifiés. Certaines de ces mesures seront traduites dans la réglementation encadrant la pêche dans le périmètre du Parc naturel marin.

Par ailleurs, l'expérimentation sur la collecte et l'incubation des œufs de seiche pondus sur les engins de pêche s'est poursuivie, en partenariat avec le CDPMEM 33 et Capena. Le taux de survie des œufs mis à incuber est en hausse par rapport à 2021. Le suivi 2023 permettra de consolider ces observations, et d'améliorer encore, le cas échéant, l'incubateur expérimental.

Enfin, une étude a été mise en place pour améliorer les connaissances sur l'espèce de ver *Marphysa victori*, ciblée par les pêcheurs professionnels aux appâts.

## Accompagnement de l'ostréiculture

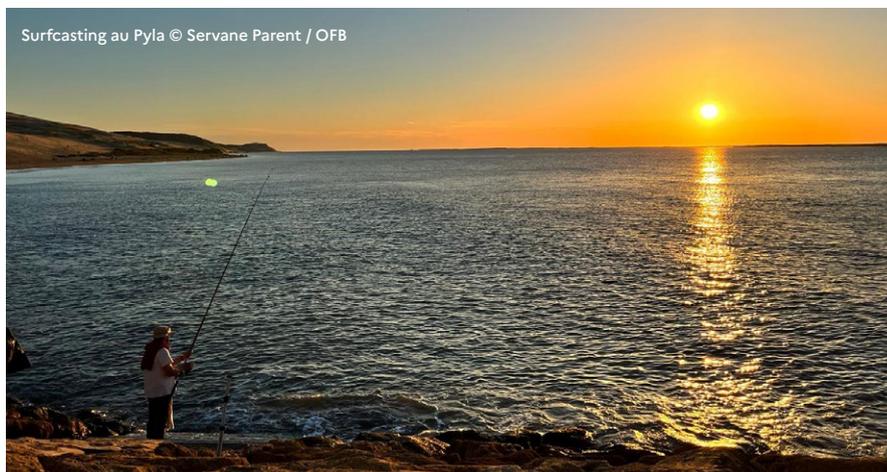
En 2022, le Parc naturel marin a accompagné financièrement



le CRCAA (Comité régional de la conchyliculture Arcachon Aquitaine) sur deux actions particulières : la première concernant la stratégie de déploiement des cultures en eau profonde à l'intérieur de la lagune, et la seconde sur la thématique du ver plat observé ces derniers mois dans les parcs ostréicoles (cartographie, test de traitement). Par ailleurs, suite à un premier essai en 2021, une carte des installations ostréicoles « 2020 » a été produite en 2022 à l'échelle de tout le Bassin, dans le cadre d'un contrat R&D en partenariat avec le bureau d'études ISEA. Cette carte permet de localiser les tables ostréicoles et autres structures présentes à la date du cliché, et de mieux comprendre la façon dont elles se répartissent selon les secteurs.

### Etat des lieux de la pêche récréative

Ancrée dans la culture locale, la pêche récréative est en constante évolution sur le Bassin d'Arcachon. Ainsi, le Parc naturel marin a initié début 2022 un état des lieux de cette pratique. L'objectif est d'en améliorer la connaissance et de comprendre ses enjeux, du volet associatif au volet socio-économique. Cinq types de pêche sont ciblés : embarquée, du bord, à pied, sous-marine et au filet fixe. Le recensement, la description et des échanges sur le fonctionnement des associations locales ont permis de débiter un travail de fond



Surfcasting au Pyla © Servane Parent / OFB

avec les acteurs associatifs qui se poursuivra en 2023.

De plus, entre mi-juin et fin novembre, des enquêtes sur le terrain ont été réalisées en complément d'une enquête en ligne. Dans l'optique de caractériser l'ensemble de la pratique, différents volets y ont été abordés : les espèces ciblées, les zones et saisons de pêche, le profil des pêcheurs, les équipements, la

connaissance de la réglementation et des bonnes pratiques, ainsi que les perceptions des pêcheurs vis-à-vis d'observations de changement du milieu marin.

Des entretiens avec des guides et des gérants de magasins de pêche sont également en cours afin d'approfondir la compréhension de l'importance de cette activité dans l'économie locale.

### Chasse maritime

L'année 2022 marque une année de transition sur le sujet de la chasse maritime. Suite à l'approbation du cahier des charges relatif à l'entretien des installations de chasse à la tonne par le conseil de gestion du Parc naturel marin fin 2021 et en vue du renouvellement du bail de chasse en 2023, un travail a été mené fin 2022 pour actualiser les fiches descriptives des installations et localiser les différents chemins d'accès et dispositifs de franchissement sur le domaine public maritime.

## Réhabilitation des friches ostréicoles

Les actions de réhabilitation des friches ostréicoles ont connu un coup d'accélération en 2022 grâce aux financements mobilisés par le Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon dans le cadre du Plan de relance. Deux chantiers ont ainsi démarré en février, pilotés par le SIBA (Syndicat intercommunal du Bassin d'Arcachon) en collaboration avec le CRCAA : l'un au banc du Tès, l'autre sur le banc de Moussettes.

Ces chantiers, qui se poursuivront en 2023, ont mobilisé d'importants moyens, dont ceux du Conseil départemental de la Charente-Maritime déjà mobilisés annuellement depuis 2018. Ces chantiers font l'objet de nombreux suivis environnementaux, notamment sur la turbidité ou sur



Friches ostréicoles au Banc de Tes © P. Hauser / SIBA

l'évolution des herbiers à proximité. En parallèle à ces chantiers, une nouvelle carte de friches ostréicoles a été produite, sur la base de l'orthophotographie réalisée par le SIBA en 2020.



# Suivi de la fréquentation maritime

## Etude de la fréquentation maritime du Bassin d'Arcachon

Dès la rédaction du plan de gestion, la fréquentation maritime s'est imposée comme une thématique transversale de l'action du Parc naturel marin. Depuis la visite de la secrétaire d'Etat à l'Ecologie en 2019 sur le Bassin, cette thématique fait l'objet d'un programme d'acquisition de connaissances et de suivis, afin de mieux comprendre les enjeux et les dynamiques à l'œuvre sur le plan d'eau, les littoraux et les estrans.

La démarche globale de l'étude de la fréquentation maritime vise à réaliser un diagnostic dynamique des niveaux de fréquentation, parallèlement à une analyse des vulnérabilités environnementales et socio-économiques. Le but est d'élaborer des propositions de gestion adaptative de la fréquentation à destination du conseil de gestion du Parc naturel marin.

La planification et la réalisation du programme sont discutées au sein de la Commission fréquentation maritime du Parc naturel marin, qui s'est réunie à nouveau en avril 2022, et des groupes de travail qui en découlent.

Suite au partenariat signé avec l'Université de Bretagne occidentale fin 2021, le programme s'est structuré, les acquisitions de données ont démarré et les réflexions sur la constitution d'un modèle d'aide à la gestion de la fréquentation à l'échelle du Bassin ont été partagées au sein des groupes de travail de la Commission.

## Projet Resoblo : vers un observatoire des usages de loisirs

Le projet Resoblo vise à mettre en place un observatoire des activités de loisir sur le littoral et en mer dans quatre parcs naturels marins (Estuaires picards et de la mer d'Opale, Bassin d'Arcachon, Estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis, Cap Corse et de l'Agriate). Il est financé par le Fonds européen pour les affaires



maritimes et la pêche (FEAMP – Mesure 80).

Sur le Bassin d'Arcachon, ce projet s'attache à analyser les activités de loisir sur les littoraux et les estrans, afin de mieux comprendre les conditions de pratique et les dynamiques de fréquentation qui leur sont propres.

Un chargé de mission est dédié à ce projet au sein de l'équipe du Parc naturel marin et a travaillé à la finalisation des campagnes d'acquisition de données prévues dans le projet. Ces campagnes d'acquisition ont apporté des informations inédites à l'échelle du Parc naturel marin sur la spatialisation, la dynamique de ces usages ainsi que sur les pratiques des usagers et leur compréhension du Bassin. D'autre part, un travail de valorisation des données acquises sous la forme d'un diagnostic a été initié.

Ce projet prenant fin au premier trimestre 2023, les premiers résultats obtenus ont permis d'alimenter les groupes de travail dans le cadre de la Commission fréquentation maritime, à l'issue desquels des opportunités de collaboration avec les partenaires ont été identifiées pour constituer un observatoire des usages de loisirs sur le Bassin d'Arcachon.



Le projet Resoblo s'attache à analyser les activités de loisir afin de mieux comprendre les conditions de pratique et les dynamiques de fréquentation © Caroline Bontet / OFB

# Valorisation du patrimoine culturel

## Caractérisation des patrimoines portuaires

Initié par le Parc naturel marin fin 2018 aux côtés du Conseil d'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement (CAUE) de Gironde, le projet de caractérisation de la valeur patrimoniale des espaces portuaires du Bassin d'Arcachon s'est poursuivi en 2022 avec l'attribution du marché de réalisation des études portuaires aux bureaux d'études Otéis et Eliomys.

Grâce au soutien financier de l'Union européenne (NextGenerationEU), de France Relance, auprès de l'Office français de la Biodiversité et du Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon, les 33 espaces portuaires du territoire font l'objet d'une expertise architecturale, environnementale et paysagère dans le but d'apporter aux acteurs locaux – gestionnaires, usagers, habitants – des clés de lecture de ces espaces emblématiques de la culture maritime locale.



Financé par  
l'Union européenne  
NextGenerationEU

## Un documentaire sur la navigation au XVIII<sup>e</sup> siècle dans le Golfe de Gascogne

L'association Vues du Cap a produit depuis 2018 une série de documentaires, intitulée « Les Portraits du bassin », dans lesquels la mémoire d'hommes et de femmes du Bassin d'Arcachon est recueillie. Chaque film s'organise autour de thématiques qui mettent en valeur la culture locale, notamment au travers des anciens métiers. Dans la continuité de ces portraits, le Parc naturel marin a apporté un soutien financier à Vues du Cap pour la production d'un documentaire de 15 minutes sur l'histoire de la navigation maritime sur le Bassin d'Arcachon au XVIII<sup>e</sup> siècle. Ce film s'appuie notamment sur le témoignage d'experts locaux et des travaux d'archives. Il s'inscrit dans une ambition de partage, de sauvegarde et de valorisation de la culture maritime locale.



Port de Cassy, à Lanton © Drone33



Port du Canal, à Gujan-Mestras © Drone33

## Atlas des toponymes du Bassin : la réalisation se poursuit

Après un ouvrage consacré aux cartes anciennes du Bassin d'Arcachon, la Société historique et archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch (SHAAPB) est soutenue par le Parc naturel marin pour la réalisation d'un Atlas retraçant les noms de lieux ainsi que leur étymologie. Cet ouvrage comprendra également des témoignages liés à ces toponymes. Un groupe de travail composé de neuf bénévoles a déjà recueilli de nombreuses données : 465 toponymes ont été traités.

Le projet entre dans sa phase finale, avec le recueil de témoignages, la création de cartes et la mise en forme graphique. La parution de cet Atlas est prévue en novembre 2023.

Port de Biganos.  
L'ensemble des espaces portuaires du Bassin font l'objet d'une expertise architecturale, environnementale et paysagère  
© Composit



# Sensibilisation des scolaires

Les élèves de l'école Saint-Thomas (Arcachon) sur leur aire marine éducative © Delphine Martins / OFB



## Aires marines éducatives : impliquer les élèves dans la gestion du littoral

À la rentrée scolaire de septembre 2022, le Bassin d'Arcachon compte quatre Aires marines éducatives (AME), soit un peu plus de 200 élèves du CE2 au CM2 à Andernos-Bains, au Teich et à Arcachon. Ce dispositif national vise à impliquer les élèves dans la gestion d'une partie de leur littoral. Le Parc naturel marin anime le réseau local et accompagne les écoles et les référents dans la mise en œuvre de leur projet, facilitant les rencontres avec des acteurs locaux ou répondant à des besoins matériels. Il est également référent pour une AME, c'est-à-dire qu'il y réalise les animations tout au long de l'année.

## Les collèves et lycéens sensibilisés au milieu marin

Le projet « Vivre et comprendre le Bassin, de la lagune à l'océan » se poursuit, passant de 18 classes sur l'année 2021-2022 à 20 classes en 2022-2023. Il concerne ainsi 540 élèves des filières générales, professionnelles, CAP, Ulis et Segpa de neuf établissements scolaires. Une nouvelle convention de coopération avec le Parc naturel régional des Landes de Gascogne a été signée pour deux ans et permet d'inscrire le projet dans la durée. Les animations se diversifient, notamment sur les volets patrimoniaux et économiques, et les rencontres avec les



Rencontre avec un fabricant de voiles dans le cadre du projet « Vivre et comprendre le Bassin » © Delphine Martins / OFB

professionnels des métiers liés à la mer se multiplient, répondant ainsi à la demande croissante des enseignants.

## Autres interventions

Au vu de sa visibilité croissante, le Parc naturel marin est de plus en plus sollicité par des associations de parents d'élèves, des universités et établissements scolaires hors Bassin, ainsi que par l'académie de Bordeaux pour présenter son organisation, son fonctionnement, son territoire et ses actions. Les agents sont intervenus en salle ou sur le terrain une dizaine de fois pour des échanges avec un public plus large.

## Soutien financier au collège Chante Cigale

Cette année encore, le Parc naturel marin a attribué une subvention au collège Chante Cigale, de Gujan-Mestras, pour la mise en œuvre de son projet « La mer et le vent » qui s'adresse aux élèves de cinquième et les sensibilise au milieu marin au travers d'enseignements spécifiques et d'expériences de navigation. Le parc marin a également participé à la journée des partenaires au sein de l'établissement et rencontré l'ensemble des élèves pour une animation sur les marées.



Intervention du Parc naturel marin au collège Chante Cigale, à Gujan-Mestras © Delphine Martins / OFB

# Communication du parc marin

## Communication écrite et numérique

La communication du Parc naturel marin vise notamment à augmenter sa notoriété et son identification dans l'objectif de contribuer à son ancrage local. Chaque année, il publie son Annuaire des marées. Distribué largement sur le Bassin dans les offices de tourisme, les capitaineries et lors des événements, ce support fournit des informations sur le Parc naturel marin, ses patrimoines naturels et culturels ainsi que sur les enjeux liés à la préservation de la biodiversité.

Pour renforcer sa visibilité, le Parc naturel marin ouvre une page Facebook début juillet 2022. Elle est alimentée régulièrement par des actus, des photos et vidéos. Au 1<sup>er</sup> janvier 2023, elle compte 630 followers.

Un autre canal de communication important du Parc naturel marin est son site internet. En 2022, une trentaine d'articles y ont été publiés. Le site internet propose également les rapports d'études scientifiques réalisées par le Parc naturel marin et les comptes rendus des instances de gouvernance (Conseils de gestion et bureaux). L'établissement contribue par ailleurs à la communication de l'Office français de la biodiversité, auprès de qui il relaie ses actions marquantes.

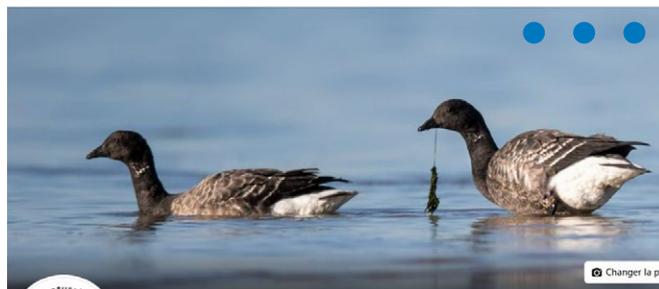


Stand du Parc naturel marin aux Journées européennes du patrimoine, à Gujan-Mestras © Stéphanie Bouillaguet / OFB

## Événementiels

Le Parc naturel marin participe à des manifestations liées à la mer ou au patrimoine maritime. Ces événements permettent d'échanger avec les visiteurs sur ses missions au service du milieu marin et ses actions. Ils constituent également des occasions privilégiées pour sensibiliser le public à la fragilité des équilibres naturels. Le Parc naturel marin a ainsi participé au festival Territoires sauvages (avril, Le Teich), au Salon nautique (avril, Arcachon), au Salon du Printemps (mai, Andernos-les-Bains), aux Journées de la mer (juillet, Gujan-Mestras), aux Journées européennes du Patrimoine (septembre, ensemble du Bassin), à la Semaine du Développement durable (octobre, Le Teich) et au festival de la Bernache (novembre, Audenge).

Lors de ces événements, le Parc naturel marin a proposé au public de découvrir les herbiers de zostère par le biais d'un film immersif tourné sur le Bassin d'Arcachon. Ce film, dans lequel on plonge avec un casque de réalité virtuelle, a partout rencontré un grand succès. Le Parc marin a également imaginé et déployé des animations sur les clés de détermination d'oiseaux marins et sur la pêche durable.



## Relations avec la presse

Le Parc naturel marin entretient des relations avec la presse locale tout au long de l'année.

Plusieurs temps forts ont été particulièrement relayés dans les médias en 2022 : l'élection du président du conseil de gestion Cédric Pain, les chantiers participatifs de récolte de graines de Zostère naine, l'expédition de géolocalisation et de ramassage des déchets Terre m'Eyre. L'ensemble des conseils de gestion ont également fait l'objet de retombées presse.

## Expositions photos

Afin de mieux faire connaître le gravelot à collier interrompu, le Parc naturel marin a réalisé une expo photos « Dans l'intimité du gravelot ». Une vingtaine de clichés pris par un agent engagé de service civique, Florian Lalièvre, qui témoignent de la beauté et de la fragilité de cette espèce, ainsi que de notre responsabilité à tous de la protéger. Le Parc naturel marin a également soutenu l'exposition « Pêcheurs d'herbiers », du photographe Franck Jouandoudet, qui met en lumière des animaux pêcheurs et leurs proies. Ces deux expositions sont régulièrement présentées dans les communes du Bassin.

## Réalisation et diffusion d'outils de communication et de sensibilisation

Le Parc naturel marin produit régulièrement des objets permettant d'appuyer ses opérations de communication et de sensibilisation : cendriers de poche, écocup, porte-clés en liège, réglettes de pêche à pied, tee-shirts... Ces goodies sont proposés au cours d'échanges avec le public, lors d'événements, d'actions participatives ou de rencontres.



Participation du Parc naturel marin à un reportage vidéo © Stephan Lefevre / OFB

# Observation et surveillance

## Présence sur l'eau

En 2022, l'unité Opérations du Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon a assuré 55 sorties en mer, pour 183 heures de présence en intra Bassin et à l'océan. Il s'agit de missions programmées pour la surveillance, la mise en œuvre des différents protocoles internes ou pour assurer la logistique et le transport des partenaires scientifiques. Chaque sortie est l'occasion de porter un regard attentif sur les différentes activités rencontrées et d'assurer ainsi la continuité des missions de surveillance et de contrôle.

## Suivis scientifiques hors navigation

Les agents de l'unité Opérations ont participé à 103 sorties terrestres (estran, domaines endigués...) pour assurer des suivis scientifiques portés par le Parc naturel marin, comme le suivi des macrodéchets et le comptage des coques, ou en coopération avec des partenaires, comme les pêches dans les domaines endigués.

## Missions de surveillance et de contrôle

Que ce soit lors des missions de police programmées ou lors des

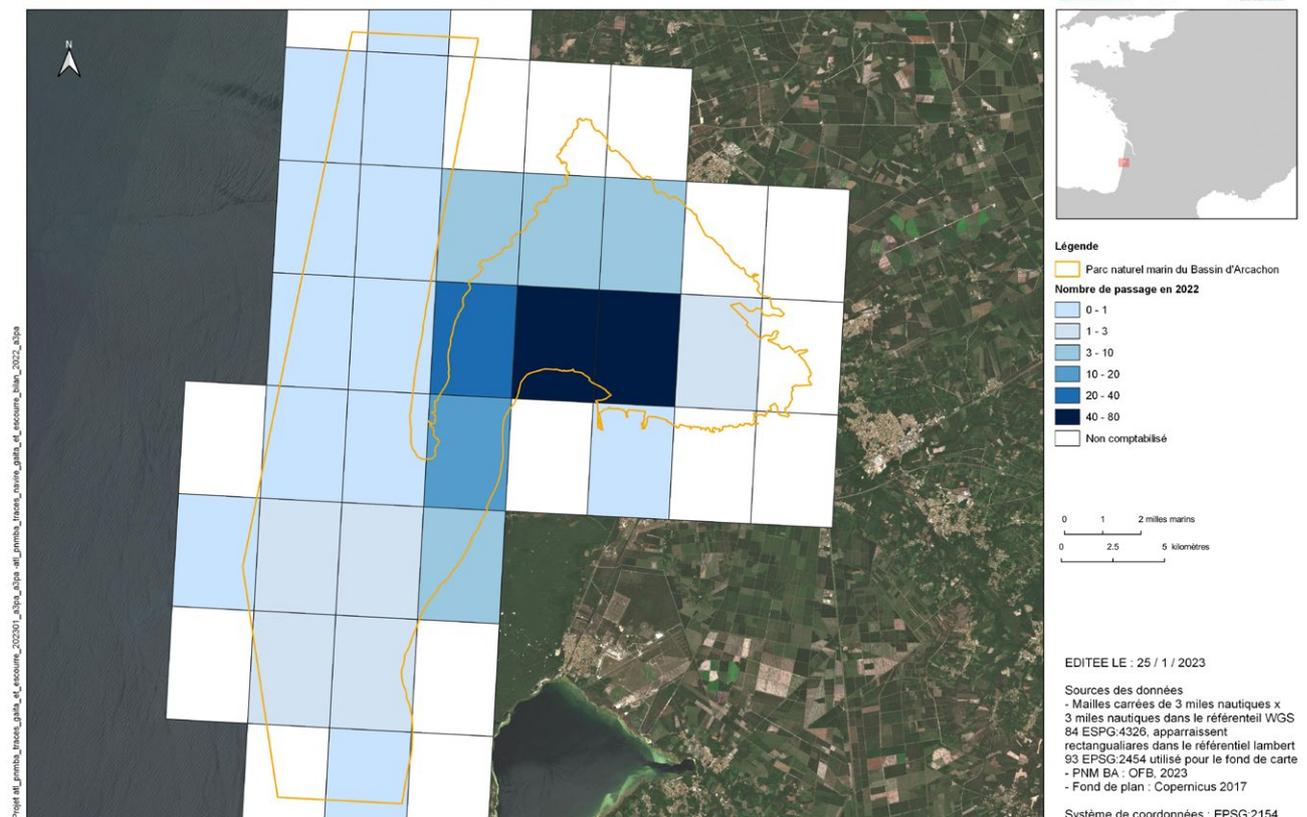


55 sorties en mer ont été menées en 2022  
© Micaël Barrau / OFB

missions scientifiques, la présence sur le terrain des inspecteurs de l'environnement de l'unité Opérations participe à atteindre des objectifs des différents plans de contrôle. L'unité participe à la stratégie nationale de contrôle en police de l'eau, de la nature et de l'environnement marin qui est déclinée au niveau régional. Elle contribue notamment à la directive cadre stratégie pour le milieu marin (DCSMM) qui est mise en

œuvre par le Plan de Surveillance et Contrôle pour l'environnement marin (PSCM) sous une animation de la Direction interrégionale de la mer Sud-Atlantique (DIRM SA) ainsi qu'au plan de contrôle eau et nature. Ce sont ainsi 345 heures/agents qui sont comptabilisées en temps de police. Ces missions font également l'objet d'un reportage régulier, notamment vers le Centre d'appui pour le contrôle de l'environnement marin (CACEM).

## PARC NATUREL MARIN DU BASSIN D'ARCACHON Bilan des traces 2022 des navires la GAITA et l'Escourre





# ANNEXES

|              |                                   |
|--------------|-----------------------------------|
| <u>P. 22</u> | Composition du conseil de gestion |
| <u>P. 23</u> | Organigramme                      |
| <u>P. 20</u> | Détails des avis rendus           |
| <u>P. 24</u> | Bilan des subventions accordées   |
| <u>P. 26</u> | Synthèse des actions Natura 2000  |

# Composition du conseil de gestion

Le conseil de gestion décide de la politique et des priorités du Parc naturel marin, en adéquation avec les orientations de gestion fixées par le décret de création.

Trois à quatre fois par an, le conseil de gestion du Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon réunit ses 56 membres, représentant l'ensemble des acteurs locaux et parties prenantes du Parc naturel marin.

## Président et vice-présidents

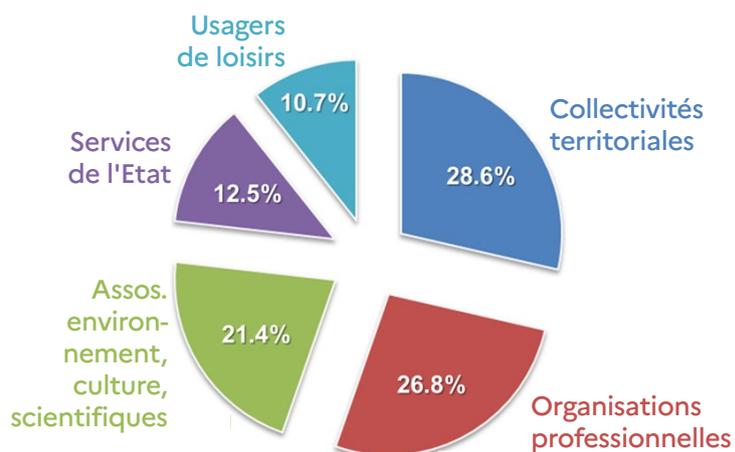
Le président du conseil de gestion est Cédric Pain, maire de Mios, représentant du Parc naturel régional des Landes de Gascogne au conseil de gestion.

Les 4 vice-présidents sont :

- Philippe de Gonnevill, issu du collège « collectivités territoriales »
- Olivier Argelas, issu du collège « organisations professionnelles »
- Philippe Heripret, issu du collège « usagers de loisirs »
- Gérard Ruiz, issu du collège « parcs naturels régionaux, aires marines protégées, associations de protection de l'environnement et du patrimoine culturel, et personnalités qualifiées »

## Le bureau

Afin de faciliter la mise en œuvre, le conseil de gestion du Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon a mis en place un bureau qui compte 14 membres. Il



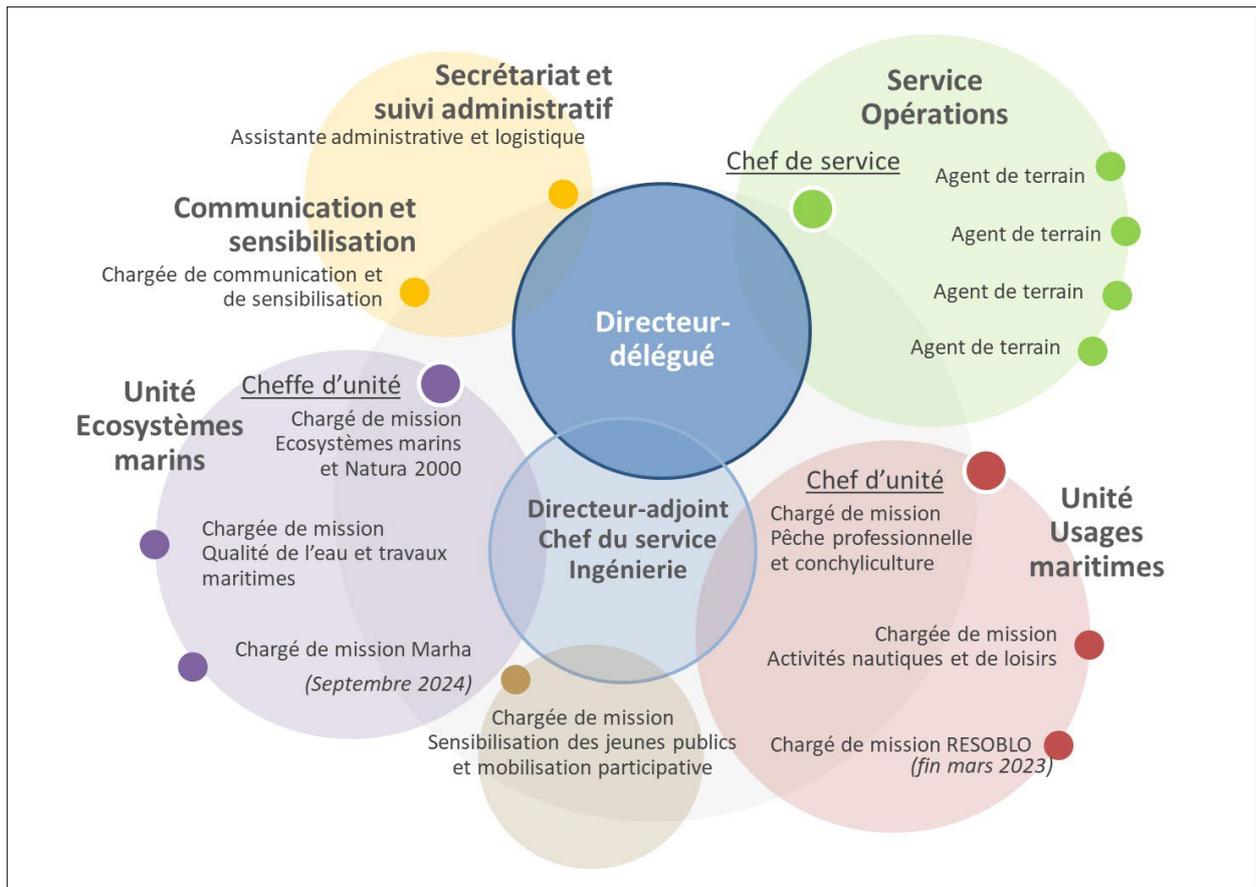
se compose des 4 vice-présidents et d'une représentation des 5 collèges :

- Xavier Daney, Yves Foulon, collège des « collectivités territoriales »
- Olivier Laban, Alexis Bonnin, collège des « organisations professionnelles »
- Christine Bertrand, collège des « usagers de loisirs »
- Philippe Lemerrier, Joël Mellet, collège des « parcs naturels régionaux, aires marines protégées, associations de protection de l'environnement et du patrimoine culturel, et personnalités qualifiées »
- Le directeur inter-régional de la Mer Sud-Atlantique, le directeur départemental des territoires et de la Mer de Gironde.



© Stéphanie Bouillaguet / OFB

# Organigramme du Parc naturel marin



## Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon

(décembre 22)

|  |   |   |  |  |   |   |  |  |  |  |
|--|---|---|--|--|---|---|--|--|--|--|
| <br><b>Elise Dansou</b><br>Assistante administrative et logistique               | <br><b>Stéphanie Bouillaguet</b><br>Chargée de communication                | <br><b>Guilhem Autret</b><br>Appui géomatique (1 jour/sem.) |  |  |   |   |  |  |  |  |
| <b>XXX</b><br>Directeur délégué  | <b>OPÉRATIONS</b>   |   |  |  |   |   |  |  |  |  |
| <br><b>Romuald Chaigneau</b><br>Chef du service Opérations / IE                  | <br><b>Virginie Rog</b><br>Agent de terrain - inspecteur de l'environnement | <br><b>Micael Barrau</b><br>Agent de terrain                | <br><b>Stephan Lefevre</b><br>Agent de terrain         | <br><b>Olivier Trevidic</b><br>Agent de terrain                | <br><b>Johanna Levoyer</b><br>Apprentie Appui aux suivis scientifiques et sensibilisation | <br><b>François Cornet</b><br>ESC Sensibilisation / appui à la connaissance | <br><b>Julie Scotto</b><br>ESC Contribution à la protection et à la préservation |  |  |  |
| <br><b>Hervé Caroff</b><br>Directeur délégué adjoint, chef du service Ingénierie | <b>INGÉNIERIE</b>   |   |  |  |   |   |  |  |  |  |
| <br><b>Kévin Leleu</b><br>Chef de l'unité Usages maritimes                       | <br><b>Caroline Bontet</b><br>CM activités nautiques et de loisirs          | <br><b>Charles Gonson</b><br>CM Resoblo                     | <br><b>David Berteaud</b><br>CM ostréiculture / chasse | <br><b>Servane Parent</b><br>ESC Pêche de loisirs              | <br><b>Maïlys Baudoint</b><br>ESC Usages maritimes  |   |  | <br><b>Delphine Martins de Mourgues</b><br>CM Sensibilisation des jeunes publics et mobilisation participative | <br><b>Léo Bouakaz</b><br>ESC Appui à la sensibilisation et mobilisation participative |  |
| <br><b>Léa Ramoelintsalama</b><br>Cheffe de l'unité Ecosystèmes marins           | <br><b>Florane Le Bihanic</b><br>CM Qualité de l'eau / travaux maritimes    | <br><b>Thomas Fauvel</b><br>CM Natura 2000 / Marha          | <br><b>Florian Lalièvre</b><br>CM Avifaune             | <br><b>Céline Douliez</b><br>ESC Avifaune / navires abandonnés | <br><b>Loïg Roudaut</b><br>ESC Appui scientifique eau / habitats marins                   |   |  |  |  |  |

# Détails des avis rendus par le conseil de gestion

| Délibérations  | Avis   |
|--|--|
| Avis sur le projet de concession d'utilisation du domaine public maritime relative au projet d'interconnexion électrique France-Espagne  | Avis favorable avec des réserves et recommandations                    |
| Avis sur la demande de DUP des liaisons d'interconnexion électrique France-Espagne   | Avis favorable   |
| Avis sur l'enquête administrative n°01-2022 préalable à la délivrance d'AECM   | Avis favorable avec recommandation                                     |
| Avis sur le projet de réensablement des plages d'Arcachon et du Nord Pyla sur 10 ans   | Avis conforme favorable avec réserve, prescriptions et recommandations |
| Avis sur projets d'arrêtés et de procès-verbaux relatifs aux transferts de gestion au titre des ports gérés par le SMPBA   | Avis favorable avec réserves et recommandation                         |
| Avis projet d'AOT pour l'installation d'une billetterie de l'UBA sur la plage de la Teste de Buch  | Avis favorable avec réserve et recommandation                          |
| Avis sur les projets d'AOT pour une cabane et un terre-plein sur la commune de la Teste de Buch  | Avis favorable avec réserves   |
| Enquête administrative AECM n°02-2022 : projets d'AECM   | Avis favorable avec recommandation                                     |
| Proposition de niveaux de risques de porter atteinte aux objectifs de conservation des habitats marins par les activités de pêche professionnelle au sein du PNMBA                                       | Avis favorable   |
| Avis sur les travaux sur le port du Bétey  | Avis conforme favorable avec prescriptions et recommandation           |
| Enquête administrative AECM n°04-2022 portant sur 61 demandes d'AECM   | Avis favorable   |
| Avis sur le renouvellement des AOT La pointe à Lège-Cap Ferret   | Avis favorable avec réserves, prescription et recommandation           |
| Avis sur le plan de gestion de la RNN du Banc d'Arguin   | Avis favorable   |
| Avis sur le projet de prorogation de l'AOT pour l'expérimentation de dispositifs de protection hydrodynamique pour la restauration des herbiers de Zostère naine sur le site de Gaillard                 | Avis favorable   |
| Avis sur le projet d'AOT pour la caractérisation des effets physiques des dispositifs de protection hydrodynamique pour la restauration des herbiers de Zostère naine sur un estran de l'Île aux Oiseaux | Avis favorable assorti d'une réserve                                   |
| Avis sur le projet d'AOT pour le suivi de la reproduction des seiches dans le Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon en 2022 et 2023  | Avis favorable assorti d'une réserve                                   |
| Projet d'arrêté modifiant les zones d'implantation ostréicole de la RNN du Banc d'Arguin   | Avis favorable assorti de réserves et recommandations                  |
| Projet d'arrêté délimitant et réglementant la zone de mouillage et de stationnement diurnes dans la RNN du Banc d'Arguin   | Avis favorable   |
| Projet d'arrêté réglementant les conditions d'accostage et de mouillage des navires de sociétés de transport maritime qui embarquent des passagers à destination de la RNN du Banc d'Arguin              | Avis favorable avec réserves et recommandations                        |

| Délibérations   | Avis  |
|---|---|
| Projet d'AOT pour l'installation de deux corps-morts écologiques dans le périmètre de la RNN du Banc d'Arguin | Avis favorable assorti d'une réserve                  |
| Projets d'AOT pour l'installation de 7 « points glisse » sur la plage de la Salie Nord et Sud                 | Avis favorable assorti de recommandations             |
| Projet d'AOT pour l'installation des infrastructures sportives sur la plage de la Salie Nord                  | Avis favorable assorti de recommandations             |
| Projet d'AOT pour l'installation d'un kiosque de restauration sur la plage de la Salie Nord                   | Avis favorable assorti de réserves et recommandations |
| Projet de concession d'utilisation du DPM (SHAA / Thalassothérapie - Les Abatilles)                           | Avis favorable assorti de recommandations             |
| Enquête administrative n°03-2022 - Demandes d'AECM  | Avis favorable assorti d'une recommandation           |
| Projet d'AOT pour l'installation d'hydrophones au profit du PNMB  | Avis favorable  |

## Bilan des subventions versées

| Nom du bénéficiaire                  | Projet   | Montant de la subvention (€) |
|--------------------------------------|--|------------------------------|
| Ligue pour la protection des oiseaux | Contribuer à la pérennisation d'un comptage des migrateurs au Cap Ferret                           | 5 000 €                      |
| Association Vues du Cap              | Production d'un documentaire de 15 minutes sur l'histoire de la navigation du Bassin d'Arcachon    | 9 000 €                      |
| Hydrosphère                          | Retrait d'un filet fantôme sur l'épave « Émile-Marie »   | 2 880 €                      |
| CPBA                                 | Exposition des ports testerins – Histoires et patrimoines des sites portuaires de La Teste-de-Buch | 1 500 €                      |
| Sepanso Aquitaine                    | Contribuer au renouvellement de l'exposition de la RNN du Banc d'Arguin                            | 5 940 €                      |
| Collège Chante Cigale                | Projet « La mer et le vent »   | 7 000 €                      |
| Office national des forêts           | Contribuer à l'étude géoradar sur une épave de la commune de Lège Cap Ferret                       | 5 000 €                      |

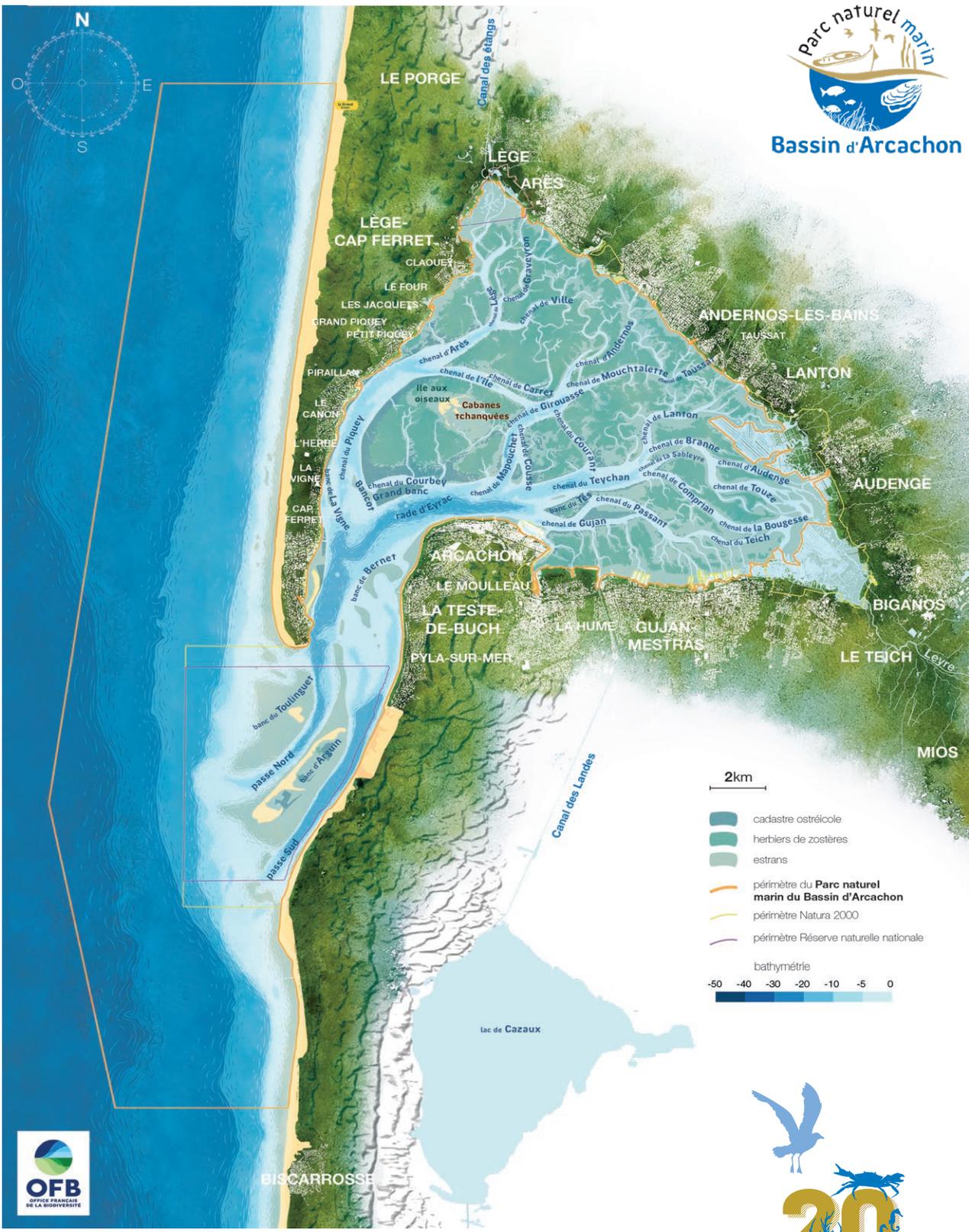
# Synthèse des actions Natura 2000

| Projet   | Action  | Durée   | Année de début | Budget total | Temps agent du PNMB 2022 |
|--|---|---------|----------------|--------------|--------------------------|
| Animation Natura 2000 et soutien à l'effort de connaissance  | Animation et mise en réseau   | 12 mois | 2022           | -            | 5 jours agents           |
|  | Soutien à l'effort de connaissance et d'intervention sur les milieux porté par les gestionnaires  | 12 mois | 2022           | 28 800 €     | 10 jours agents          |
| Etude de la fonctionnalité des habitats  | Caractérisation des fonctionnalités des réservoirs à poissons du Bassin d'Arcachon  | 24 mois | 2022           | 80 000 €     | 150 jours agents         |
| Actualisation de la cartographie des habitats meubles et développement d'indicateurs pour leurs suivis                       | Actualisation des données sur les habitats meubles du Bassin d'Arcachon   | 60 mois | 2022           | 133 000 €    | 2 jours agents           |
|  | Evaluation d'une approche innovante pour la cartographie des herbiers de Zostère naine du Bassin d'Arcachon   | 12 mois | 2022           | 40 000 €     | 6 jours agents           |
| Stratégie collective en faveur des herbiers  | Animation des réflexions sur la stratégie de restauration des herbiers de zostères  | 12 mois | 2018           | -            | 26 jours agents          |
|  | Mise en œuvre de la restauration participative par collecte puis semis des herbiers de Zostère naine  | 60 mois | 2021           | 22 000 €     | 40 jours agents          |
|  | Expérimentation de dispositifs de protection hydrodynamique pour la restauration des herbiers de Zostère  | 36 mois | 2021           | 434 000 €    | 40 jours agents          |
|  | Etude et cartographie du recouvrement des herbiers par les macroalgues  | 24 mois | 2021           | 57 000 €     | 10 jours agents          |
|  | Dynamique zostère naine   | 36 mois | 2020           | 1 500 €      | 20 jours agents          |
| Contribution à la connaissance et à la gestion des habitats marins du Bassin d'Arcachon                                      | Contribution du projet MarHa  | 60 mois | 2019           | -            | 30 jours agents          |
| Création et renseignement des indicateurs de suivi relatifs aux oiseaux marins et côtiers                                    | Suivi de la reproduction des limicoles côtiers de mars à août 2020  | 5 mois  | 2019           | 1 000 €      | 95 jours agents          |
|  | Caractérisation des zones d'importance pour l'alimentation des limicoles hivernants   | 12 mois | 2021           | 181 800 €    | 25 jours agents          |
| Suivi de l'avifaune hauturière dans l'ouvert du Bassin d'Arcachon  | Améliorer la connaissance des oiseaux hauturiers sur l'ouvert   | 3 mois  | 2020           | -            | 9 jours agents           |
| Caractérisation de la présence de mammifères marins et leurs interactions avec les activités humaines par acoustique passive | Déploiement d'hydrophones dans l'ouvert et les passes du Bassin pour identifier les espèces de mammifères marins présentes et évaluer les interactions avec la pollution sonore | 24 mois | 2020           | 110 000 €    | 20 jours agents          |

| Projet  | Action  | Durée   | Année de début | Budget total | Temps agent du PNMB 2022 |
|---|---|---------|----------------|--------------|--------------------------|
| Suivi de l'état et de la dynamique des populations de coques du Bassin d'Arcachon   | Suivi 2022 des populations de coques du Bassin d'Arcachon   | 12 mois | 2022           | 4 5179 €     | 18 jours agents          |
| Etat des lieux et pistes de restauration des bancs d'Huître plate dans le Bassin d'Arcachon   | Réaliser un état des lieux de la présence de l'huître plate dans les eaux du Bassin d'Arcachon  | 36 mois | 2021           | 24 000 €     | 4,5 jours agents         |
| Réhabilitation et suivi des friches ostréicoles du Bassin d'Arcachon  | Cartographie des friches ostréicoles 2021 du Bassin d'Arcachon  | 12 mois | 2022           | 25 000 €     | 8 jours agents           |
|   | Soutien aux opérations-test de réhabilitation des friches ostréicoles du Banc de Bourrut, des Bancs du Tes et de Moussette, et de secteurs de la commune de Lège-Cap Ferret pour l'année 2022 | 36 mois | 2021           | 1 105 000 €  | 12 jours agents          |
| Etude sur les interactions entre les activités de pêche professionnelle maritime et les richesses naturelles du Bassin d'Arcachon (valant analyse risque pêche N2000) | Animation et réalisation de l'étude   | 48 mois | 2019           | 148 060 €    | 22 jours agents          |
| Etude des effets sur la Zostère marine des contaminants présents dans l'eau du Bassin d'Arcachon  | Evaluer les effets des contaminants sur la Zostère marine   | 12 mois | 2022           | 7 000 €      | 150 jours agents         |
| Caractériser l'impact des activités nautiques sur les habitats marins   | Analyse des traces des activités nautiques sur les estrans et les habitats marins   | 4 mois  | 2022           | 2 530,48 €   | 2 jours agents           |
| Communication des points d'intérêt environnementaux à destination des navigateurs   | Identification des points d'intérêt environnementaux (habitats, espèces ...) et réglementaires  | 12 mois | 2022           | -            | 20 jours agents          |
| Suivis participatifs en plongée des herbiers de zostères marines  | Animation d'un groupe de travail, développement du protocole et formation des plongeurs   | 36 mois | 2022           | 800 €        | 10 jours agents          |
| Développement et expérimentation de mouillages innovants sur le Bassin d'Arcachon   | Conception et suivi environnemental des mouillages  | 24 mois | 2018-2020      | 120 000 €    | 20 jours agents          |
| Accompagnement aux bonnes pratiques de la chasse maritime sur le Bassin d'Arcachon  | Accompagnement de l'ACMBA pour la mise en œuvre du cahier des charges et la contribution aux expérimentations relatives à l'entretien des installations de chasse                             | 60 mois | 2019           | 4 000 €      | 120 jours agents         |



Bassin d'Arcachon



Avec la contribution de l'ensemble des agents du Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon

Coordination : Stéphanie Bouillaguet

Février 2023



parc-marin-bassin-arcachon.fr  
 www.ofb.gouv.fr  
 @OFBiodiversite

